

Publié le 14 juin 2024

A Rillieux-la-Pape (Rhône), la SemOp du Loup Pendu nage en synchro avec Opalia

La SemOp du Loup Pendu a été créée en 2017 pour assurer la construction puis la gestion du centre aquatique. Opalia, spécialiste dans le secteur et filiale de Suez et de Vert Marine, et la commune en sont les deux actionnaires. Et le résultat est à la hauteur des espérances : 180 000 personnes ont fréquenté le lieu en 2022.



Philippe de la Cruz, adjoint au maire de Rillieux-la-Pape et président de la SemOp, le rappelait en 2023, dans un « point de vue » éclairant accompagnant les candidatures aux Trophées des Epl : « Doter Rillieux-la-Pape d'un équipement public de haute qualité tout en tenant compte des contraintes de plus en plus pressantes pesant sur les finances des collectivités locales a été une décision majeure du dernier mandat (Ndlr, 2014-2020) [...] Ce recours à une Société d'économie mixte à Opération unique (SemOp), qui est une première en France pour ce type d'équipement, nous permet de réaliser cet **investissement ambitieux qui s'inscrit dans un programme plus large de rénovation urbaine pour notre commune populaire** tout en garantissant à la population une gestion saine des deniers publics avec la présidence du conseil d'administration confiée à la ville et la garantie pour elle d'une minorité de blocage ». **Pour en savoir plus sur la réussite du Loup Pendu, retrouvez la fiche rédigée pour les Trophées de 2023 en cliquant [ici](#).**

« La SemOp ? Une société comme les autres ! »

La commune de Rillieux-la-Pape a choisi la SemOp et ne le regrette pas. Qu'en est-il du côté d'Opalia ? **Jérôme Netter est le directeur d'Opalia**. « Pour nous, la SemOp est une société comme les autres ou presque. J'en suis le directeur et nous avons eu à recruter du personnel pour assurer notre mission », assure-t-il. Directeur national d'Opalia, Jérôme Netter l'est aussi de la SemOp. « Nous arrivons avec nos compétences, nous avons demandé à un de nos directeurs, qui travaillait sur notre site de Rosny-sous-Bois, de venir nous aider pour le démarrage du projet. Puis ensuite **nous avons recruté au niveau local** », explique Jérôme Netter. « Les métiers de la piscine relèvent de ceux que l'on trouve dans le bassin d'emploi où nous nous implantons. Un des techniciens recrutés travaillait déjà pour Vert Marine, délégataire de piscine public. **Aujourd'hui, la SemOp compte environ 20 effectifs en équivalent temps plein (ETP).**

Une relation de confiance immédiate

Opalia, et donc Suez, connaît bien les SemOp : « Nous avons été les premiers à jouer le jeu, avec les deux premières SemOp de Dole. Quand on me dit que c'est un moyen pour les élus de contrôler le délégataire, ce terme me gêne un peu car les délégations de service public (DSP) classiques disposent aussi de moyens de

contrôle. J'ai une relation assez régulière avec le président, Philippe de la Cruz. Il est vrai que la SemOp pose **un cadre d'échanges qui favorise la transparence**. Quand les élus siègent au conseil d'administration (CA), que le commissaire aux comptes vient faire le point, leur niveau d'information leur permet de mieux peser sur les décisions à prendre. Mais dans une concession classique, il existe aussi des modalités pour saisir le délégataire sans attendre le rapport d'activités de fin d'année », assure Jérôme Netter. « D'ailleurs, **quand j'ai rédigé la réponse à l'appel d'offres de Rillieux-la-Pape, je l'ai fait comme d'habitude, sans prendre en compte la spécificité SemOp** ».

« Je conseille les SemOp aux collectivités... »

Le contrat s'étale sur une durée de 25 ans, « le temps de l'amortissement, inscrit noir sur blanc dès l'amont de l'appel d'offres ». En dehors de la SemOp, Opalia est en concession classique sur trois piscines municipales, en Ile-de-France. « Il y a dix ans, quand la SemOp est née, **je m'étais dit qu'il s'agirait d'un bon outil juridique**, rassurant pour les élus qui craignent de ne pas pouvoir suivre de près l'intérieur des DSP. Je suis surpris du faible nombre de SemOp à ce jour. Quand je négocie une DSP avec une collectivité et que ça coince quelque peu, je n'hésite pas à leur proposer de réfléchir à la solution SemOp », conclut le directeur d'Opalia.